

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2023

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE :

De prendre en charge le coût d'extension du réseau électrique concernant un permis de construire déposé pour une construction à usage d'habitation, 14bis rue de la Forêt pour un montant de 3 377.40 € HT.

D'autoriser le Maire à signer une convention d'occupation avec la SNCF RESEAU pour pouvoir utiliser l'emplacement, aménagé en zone de stationnement, situé rue du Val.

D'autoriser le Maire à signer une convention d'entretien avec la SNCF RESEAU, dans la continuité de l'aménagement d'un espace de stationnement, pour que la commune entretienne le tronçon de la voie ferrée entre le parking et le pont.

D'adopter la décision modificative suivante, au budget primitif ASSAINISSEMENT :

- 37 615.68 € au compte 6817
- + 37 615.68 € au compte 6811

D'octroyer une subvention d'un montant de 250 euros à l'association APEI Brayguésienne,, association des parents d'élèves de l'école nouvellement créée.

De nommer un nouveau délégué titulaire « *DEFENSE ET SECURITE CIVILE* » en la personne de Mme Camille DEBRÉE.

Le délégué suppléant reste_M. Yannick DOMAIN

≥ inauguration boulangerie le 6 mai

≥ cérémonie du 8 mai

La séance se termine en informant l'assemblée que **les élections sénatoriales** auront lieu le 24 septembre prochain et que le Conseil Municipal devra obligatoirement se réunir **le vendredi 9 juin** pour désigner leurs délégués et leurs suppléants.